

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'A.E.A.D.T. du 29 décembre 2019

Le Président Bernard Coclet ouvre la séance qui se déroule conformément à l'ordre du jour à 17h45.

Après un commentaire des rapports, comptes annuels et programmes d'activités présentés dans le bulletin de liaison de décembre 2019, s'organise un échange de grande qualité avec l'ensemble des participants. Il alimente la réflexion et donne la direction d'action à la gouvernance. Enfin notre assemblée se termine par la mise au vote des différentes résolutions.

I Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 – 2019 ; Comptes annuels de l'exercice 2018 – 2019 et Programme d'activités 2019 – 2020

Les détails sont publiés dans le bulletin de liaison de décembre (disponible sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.gennetines.org/lassociation/bulletins-de-liaison/>).

En résumé :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 – 2019 : stabilisation et rééquilibrage de la fréquentation pour le Grand Bal de l'Europe ; stabilité de la fréquentation pour les autres activités.
- Comptes annuels de l'exercice 2018 – 2019 : un résultat négatif, dû au changement du taux de TVA sur les entrées, supportable pour nos réserves.
- Programme d'activité 2019 – 2020 :

A - Le Grand Bal de l'Europe été 2019

Une forte augmentation des entrées conjuguée à une légère augmentation du tarif des entrées nous permet de reconstituer des réserves pour parer à toute éventualité, notamment de régler le recouvrement dû à la divergence que nous avons avec les services fiscaux. Au regard de l'ensemble des prestations proposées, nos prix restent très bas.

Ces rencontres permettent de vivre des moments uniques, d'une grande richesse, où s'expriment émotions, talents, solidarité, inventivité. On peut retrouver cette diversité culturelle sur notre site onglet « émotions partagées ».

B – Les rencontres d'hiver 2019

Elles se sont également déroulées à guichet fermé. Ces rencontres permettent des expérimentations artistiques et organisationnelles.

C – Le Grand Bal de l'Europe 2020

Pour participer dans de bonnes conditions matérielles et de sécurité, nous limitons le nombre de participants. Nous mettons en place le paiement en ligne qui validera l'inscription obligatoire. Nous communiquerons régulièrement sur la mise en place de ce nouveau système.

D – Les autres activités

Les rencontres d'hiver 2020 se dérouleront du 26 décembre au 1^{er} janvier. Places limitées, pré-inscription obligatoire avant le 1^{er} novembre.

L'atelier hebdomadaire du lundi continue sous sa forme actuelle.

Nous étudions la possibilité de refaire des rencontres au printemps à partir de 2021.

II Extraits des échanges et volonté d'actions

Prise en charge des groupes qui participent à nos différentes rencontres :

Nous présentons les améliorations envisagées dans ce domaine et faisons le point sur la législation. A noter quelques échanges sur l'hébergement des musiciens et danseurs étrangers rémunérés, sur la SACEM (droit d'auteur), sur le bénévolat, sur le statut d'auto-entrepreneur...

Nos activités sont réservées à nos membres :

Depuis plusieurs années nos activités sont fréquentées exclusivement par nos adhérents. Nous décidons de le noter sur notre site et dans nos brochures.

Inscriptions obligatoires :

Pour les rencontres d'été (le Grand Bal de l'Europe 2019) et les rencontres d'hiver (le P'tit bal des Gauthiers 2019) nous avons dû refuser l'entrée aux personnes non inscrites. C'est difficile humainement de dire non à quelqu'un qui a quelquefois fait un long voyage. Mais quelles sont les alternatives ? Sachant que l'ensemble de notre communication (site et documents papier) souligne le caractère obligatoire de l'inscription. Sachant que notre site fait le point en temps réel sur les places disponibles restantes jour par jour, que nous avons communiqué par lettre d'informations et que les mêmes informations ont été données sur les réseaux notamment un compte facebook indépendant du Grand Bal et régulé par quelques membres de l'association. Sachant que quelques jours avant les rencontres, nous avons écrit « Nous sommes complet. Ne venez pas à Gennetines si vous n'êtes pas inscrit ». De plus, nous avons dit « non » à ceux qui ont tenté leur chance en amont des rencontres en nous demandant s'il ne restait pas une petite place : ces déçus n'ont pas fait le déplacement.

L'ensemble des participants à notre Assemblée Générale a reconnu qu'il fallait continuer de refuser les personnes non inscrites en maintenant une communication claire en amont des rencontres. Nous rappelons que les inscriptions nous aident à adapter la logistique pour un bon confort général et à respecter nos engagements en matière de sécurité.

Adhésion des organisateurs :

La coutume voulait que ceux qui participaient à l'organisation de nos rencontres soient membres d'honneur pour une année pour services rendus. Suite à une réflexion menée par un groupe informel d'organisateur expérimentés, nous avons décidé à l'Assemblée Générale que les organisateurs de nos rencontres s'acquitteraient de la cotisation. Seuls quelques membres actifs depuis longtemps seront membres d'honneur.

Développement durable :

En quelques années nous avons supprimé les couverts jetables et les gobelets plastiques et nous travaillons à la fin des « plastiques jetables ». Nous communiquerons sur tous ces sujets sur notre site. Depuis de nombreuses années notre tri sélectif est efficace et adapté à la collecte de notre région. Nous l'adaptions et le perfectionnons chaque année.

III Votes

- Première résolution : Approbation des comptes annuels
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2018-2019 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2019.

Pour : 89 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

- Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2019-2020, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.
Pour : 89 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix
- Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Bernard Coclet.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Bernard Coclet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022.
Pour : 88 voix
Abstention : 1 voix
Contre : 0 voix
- Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration – Election pour un mandat d'administrateur de Josiane Allier.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Daniel Morlet vient à expiration à ce jour décide de nommer Josiane Allier en qualité d'administrateur pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022.
Pour : 88 voix
Abstention : 1 voix
Contre : 0 voix
Bernard remercie grandement Daniel Morlet pour tout ce qu'il a fait pendant de nombreuses années, et qu'il continue à faire, même s'il ne souhaite plus être au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale se clôture à 19h15.

Gennetines, le 30 janvier 2020
Mireille Michot, Bernard Coclet

Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2019 à 19h25

Le Conseil d'Administration se réunit après l'Assemblée Générale pour élire le bureau.

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration :

- Président : Bernard Coclet
- Vice-Présidente : Sabine Carsana
- Trésorier : Josiane Allier
- Secrétaire : Mireille Michot
- Membres : Chantal Morlet et Estelle Bacquaert.

Le Conseil d'Administration reprend certains points évoqués en Assemblée Générale et trace les grandes lignes d'action. Sont notamment évoqués :

- Le paiement en ligne avec le choix de la banque partenaire et les modalités de paiement ;
- Le point sur le contentieux avec les impôts et les relations avec les avocats ;
- L'amélioration de la prise en charge des groupes qui participent aux rencontres ;
- Le développement durable et la vaisselle jetable avec le point sur la législation et les relations avec nos fournisseurs.

Gennetines le 30 janvier 2020
Mireille Michot, Bernard Coclet